



Livret métier

AGENTS DE LA PETITE ENFANCE



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

SOMMAIRE

Le risque lombalgique.....	4
Le risque de contamination.....	8
Le risque chimique.....	10
Le risque électrique.....	12
Le risque de chute.....	14
Le risque de brûlure.....	15
En cas d'incendie.....	16
Premier secours.....	18

POURQUOI CE LIVRET ?

Vous êtes un agent travaillant dans une structure d'accueil pour enfants de 0 à 4 ans ?

Vous assurez l'entretien des locaux, le service de cantine ou une activité de puériculture ?

Ce livret vous concerne. Il vous donne de précieux conseils pour préserver votre santé.



LE RISQUE LOMBALGIQUE

La fatigue occasionnée par de mauvaises postures prises dans la journée, les gestes répétitifs (ramasser les jouets, porter un enfant, ranger les chaises, débarrasser les tables...) accentuent le risque de contracter une lombalgie ou autre maladie du dos.

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- **Maux de dos :**
troubles
musculo-squelettiques,
lombalgies.



Il est essentiel de pratiquer les bonnes postures pour préserver votre dos, le mobilier de la petite enfance n'étant pas adapté aux adultes

COMMENT PRÉVENIR CES RISQUES ?

Prendre et déposer un enfant au sol



- Recherchez la participation de l'enfant. Mettez-vous en chevalier servant. Collez l'enfant à votre thorax puis redressez-vous en poussant sur vos jambes.

Porter un enfant



- Maintenez toujours l'enfant le plus près de vous au niveau de votre poitrine. Portez toujours l'enfant face à vous et non sur votre hanche.

LE RISQUE LOMBALGIQUE (SUITE)

Nourrir un enfant

- Installez-vous confortablement. Assis(e) au sol, vous calerez votre dos contre un mur à l'aide d'un coussin. Assis(e) dans un fauteuil, caliez-vous au dossier. Assis(e) dans un lit, n'oubliez pas de placer un oreiller dans votre dos.



Changer et baigner un enfant

- Réalisez le change et le bain de l'enfant à une hauteur définie selon votre taille et l'âge de l'enfant. Pendant toute la durée du soin, collez votre bassin au mobilier utilisé. Lorsque l'enfant marche seul, n'oubliez pas d'utiliser sa mobilité pour le faire accéder au plan de travail via les escaliers.



Coucher puis lever un enfant

- Descendez le côté amovible du lit, placez-vous de $\frac{3}{4}$ face au lit et, en fente avant, fléchissez les jambes jusqu'à ce que vous puissiez déposer l'enfant. Le lever se fera dans la même position en pensant à ramener l'enfant rapidement contre vous lors de votre redressement.



Poser et retirer un enfant de sa poussette

- Placez-vous de $\frac{3}{4}$ face à l'assise de la poussette. En fente avant, pliez les jambes pour déposer l'enfant dans la poussette. Pour retirer l'enfant, placez-vous de $\frac{3}{4}$ face, jambes fléchies en fente avant et remontez l'enfant sans à-coups.



LE RISQUE DE CONTAMINATION

La vie en collectivité dans les structures de petite enfance suppose de nombreux contacts au quotidien, ce qui accentue le risque de contracter des maladies.

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- **Maladies infectieuses** : Hépatite A, Hépatite B, Tuberculose et cytomégalovirus.
- **Pathologies dermatologiques** : eczémas, allergies de contact... Leur transmission peut se faire entre enfants, de vous vers l'enfant ou de l'enfant vers vous. Les voies peuvent être aériennes, par la bouche, les selles ou le sang, par de petites blessures, des morsures et par la salive.

COMMENT VOUS PROTÉGER ?



- Vous devez être vaccinée(e) contre le **BCG** (Bacille de Calmette-Guérin), le **DTP** (Diptérie-Tétanos-Polio) et l'**hépatite B**. La vaccination contre l'**hépatite A**, la **rougeole**, la **varicelle**, les **oreillons** et la **rubéole** pour les femmes en âge de procréer est recommandée.



- **Lavez-vous les mains** régulièrement pour éliminer les bactéries (rhume, gastro-entérite, grippe...).



- **Portez des gants** lorsque vous nettoyez les sanitaires ou changez un enfant.



- **Portez une tenue de travail** pour éviter la transmission des bactéries sur vos propres vêtements.



- **Assurez-vous de l'hygiène des locaux et du matériel** qu'ils contiennent (fond des caisses de jouets, poignées de portes, sanitaires...).



- **Compartmentez vos tenues** dans le vestiaire pour éviter la transmission des bactéries entre vêtements



- **Ne fumez pas sur votre lieu de travail** pour respecter la santé des enfants. Évitez de porter vos mains à la bouche.



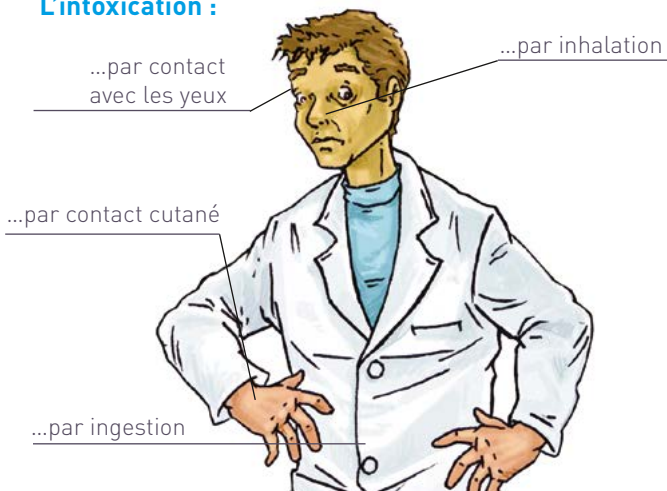
- **Ne mangez pas ou ne buvez pas sur votre lieu de travail**, mais plutôt dans la salle de pause réservée au personnel.

LE RISQUE CHIMIQUE

L'utilisation quotidienne de produits ménagers, produits de toilettes et d'hygiène présente de nombreux dangers pouvant être maîtrisés si l'on respecte les règles élémentaires de sécurité.

CE QUE VOUS RISQUEZ :

L'intoxication :



L'intoxication provoque des irritations, des symptômes allergiques, des brûlures, des conjonctivites (projection dans les yeux), des sinusites, des bronchites (inhalation des vapeurs de produit), de fortes douleurs abdominales en cas d'ingestion accidentelle. En cas de projections de produits sur la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau froide. Avertissez votre responsable.

COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **Limitez l'utilisation de produits dangereux.**
- **Respectez les règles de stockage :**
 - un local ventilé, incombustible et fermé à clé,
 - un sol imperméable,
 - une cuvette de rétention.
- **Munissez-vous d'équipements de protection individuelle adaptés à l'activité :** lunettes, gants, vêtements, sabots...
- **Identifiez les dangers :** pour prévenir tout risque, apprenez à reconnaître les symboles de danger inscrits sur l'étiquette.



Ces produits empoisonnent rapidement même à faible dose.



Ces produits attaquent ou détruisent les métaux et ils rongent la peau et/ou les yeux.



Ces produits empoisonnent et sont irritants. Ils peuvent provoquer des allergies cutanées, une somnolence ou des vertiges.



Ces produits sont cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction. Ils peuvent modifier le fonctionnement de certains organes, entraîner des effets graves sur les poumons et provoquer des allergies respiratoires.



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie.



Ces produits peuvent exploser.



Ces produits sont des gaz sous pression. Ils peuvent exploser et être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.



Ces produits peuvent s'enflammer.



Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique.

LE RISQUE ÉLECTRIQUE

Le risque d'électrocution existe dans le cadre des activités de nettoyage avec des équipements électriques du type monobrossage.

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- **contraction des muscles,**
- **brûlures superficielles au niveau de la zone de contact,**
- **asphyxie, syncope pouvant conduire au décès par le contact direct avec l'énergie électrique.**



En cas d'accident de nature électrique, évitez de toucher la victime ou l'appareil électrique, coupez d'abord le courant.

COMMENT PRÉVENIR CES RISQUES ?

- travaillez toujours les **pieds au sec**,
- **essuyez** vos mains avant de brancher ou débrancher les appareils,
- **signalez** les outils, matériels ou prises détériorés à votre responsable,
- **débranchez** les appareils depuis la prise et non en tirant sur le fil,
- lors d'un changement d'outil, **débranchez** systématiquement l'appareil,
- **ne laissez pas les câbles traîner** devant la monobrosse, mettez-les sur l'épaule,
- **branchez** le fil de l'appareil derrière vous,
- **travaillez** du fond de la pièce vers l'entrée.



Les prises de courant chaudes ou tièdes au toucher sont parfois signe de problèmes liés à un câblage non sécurisé. Ne branchez rien et avertissez votre responsable.

LE RISQUE DE CHUTE

Les chutes de plain-pied ou dans les escaliers représentent la première cause d'accident dans le cadre des activités de nettoyage.

CE QUE VOUS RISQUEZ :



COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- **signalez** à votre responsable tout éclairage insuffisant ou défectueux, les fuites de liquides, les sols abîmés ou dangereux : revêtement plastique corné, carrelage cassé, absence de barres de seuil...
- lorsque vous nettoyez ou dépoussiérez le haut des armoires, ou accrochez des décorations dans les salles, **utilisez un matériel approprié** tel qu'une perche télescopique,
- munissez-vous d'**équipements de protection individuelle** : sabots anti-dérapants.

En cas de chute constatée, protégez la victime (évités que d'autres personnes ne la gênent) et avertissez immédiatement un responsable.

LE RISQUE DE BRÛLURE

L'activité de restauration, dangereuse et parfois réalisée dans la précipitation, engendre des accidents de brûlure importants.

CE QUE VOUS RISQUEZ :



COMMENT VOUS PROTÉGER ?

- Munissez-vous des **équipements de protection individuelle** fournis par votre responsable :



une charlotte



des gants de cuisine



des sabots de cuisine



une tunique, un pantalon de cuisine en coton

En cas de brûlure, rincez la plaie à l'eau froide pendant 15 minutes au minimum. À défaut, la brûlure continue d'affecter les cellules en dessous de l'épiderme.

EN CAS D'INCENDIE !

DONNEZ L'ALERTE EN :



- Appelant très vite le **18**
- Donnant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse précise (*nom de la commune...*) du lieu de l'incendie
- Expliquant si besoin comment y accéder rapidement
- Ne raccrochant pas avant que l'interlocuteur ne le demande

LUTTEZ SI POSSIBLE CONTRE LE FEU, SANS PRENDRE DE RISQUE :

- **Évacuez en rasant le sol**, pour ne pas inhaler la fumée (*l'air frais se trouve au niveau du sol*)
- Avant de sortir, **refermez les portes et fenêtres derrière vous**
- **Coupez les fluides énergétiques** en quittant la pièce (*gaz, électricité*)
- **N'ouvrez pas une porte si elle est brûlante.**
Utilisez un autre itinéraire de sortie, ou réfugiez-vous sur un balcon ou à la fenêtre, et manifestez-vous afin que les secours puissent vous évacuer



Eau

Feux de solides
(papier, carton,
tissus, bois)



CO2

Feux de liquides
(inflammables), de
gaz et d'origine
électrique



A poudre

Feux de liquides et
d'origine électrique
(à usage extérieur de
préférence)

VOUS ÊTES BLOQUÉ(E) DANS UNE PIÈCE PAR LE FEU :

- **Fermez la porte**
- **Bouchez au maximum les espaces libres** entre la porte et le linteau avec des tissus (*chiffons, draps*) mouillés de préférence
- **Arrosez la porte si possible** car elle résistera plus longtemps au feu

Quand les sapeurs-pompiers arrivent, fournissez tous les renseignements disponibles sur l'incendie (pièce d'origine du feu, localisation des produits dangereux...)

Protégez la victime et signalez l'accident

Donnez l'alerte en indiquant :

- l'adresse de l'accident,
- le nombre de victimes,
- leur état sommaire,
- votre numéro de téléphone et votre nom.
- Ne raccrochez jamais avant qu'on ne vous le demande.

**Si nécessaire
et si vous en avez les compétences,
donnez les premiers soins.**

LES NUMÉROS D'URGENCE :

- > Pompiers..... **18**
- > SAMU..... **15**
- > Police..... **17**
- > Numéro d'urgence européen : **112**
- > Numéro de téléphone du responsable hiérarchique :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour bénéficier de conseils en matière de prévention :
Permanence conseil prévention

- Tél. : 02 48 48 11 63
- Fax : 02 48 48 12 47
- E-mail : prevention@sofaxis.com

Pour toute commande de supports imprimés :
Service relations clients

- Tél. : 02 48 48 15 15
- Fax : 02 48 48 15 16
- E-mail : relations.clients@sofaxis.com

Retrouvez l'ensemble de nos services
sur notre site Internet www.sofaxis.com